



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 14

**DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION :** 4 octobre 2024

**SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024**

L’an deux mil vingt-quatre et le huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DUHALDE Kattalin, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maite, SABALOUÉ Virginie, PEREZ Karine, et MM. BARBIER Koxe, BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mme DARGUY Anne Marie

Mr HERNANDEZ Frédéric a été élu secrétaire.

**Délibération N° 2024-05-10 : Subventions accordées aux associations année 2024**

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2023 à diverses associations et énumère la liste des associations non bénéficiaire ayant présenté une demande pour 2024.

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

- **décide** le versement d’une subvention aux associations ci-après :

ABARRATIA	800,00 €
IRULEGIKO IRRATIA	230,00 €
ACCA LEHENA	280,00 €
APE ECOLE PRIVEE	540,00 €
CATM – PG d’AYHERRE	120,00 €
HERRIA	300,00 €
SOS LABORARI	250,00 €
BIDEKOEKIN	230,00 €
LURZAINDIA	350,00 €
HANDISPORT PAYS BASQUE	280,00 €
IZPINDAR	150,00 €
CIDFF	150,00 €

Envoyé en préfecture le 10/10/2024

Reçu en préfecture le 10/10/2024

Publié le

ID : 064-216400861-20241008-2024\_05\_10-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

